

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
SESSION ORDINAIRE du 14 MAI 2018**

Présents :

Jean-Luc AUBER  
Emilie BOUQUIN – BRACQ  
Bruno LEPINAT  
Emilie RIPARD

Evelyne BEMUS  
Fabien CHAUSSE  
Antoine MANET  
Gérard RIPARD

Vincent BOIZARD  
Pierre FABRE  
Loïc PROGNON

Secrétaire de séance : Loïc PROGNON

Absents : Jean-Paul BERGER, Patrice GNAHOTO, Myriam RÖDIGER

Procurations : Patrice GNAHOTO à Jean-Luc AUBER  
Myriam RÖDIGER à Fabien CHAUSSE

**Objet de la délibération 2018 / 026 – Subvention au CCAS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer au titre de l'année 2018 la subvention de 5 000 € au Centre Communal d'Action Sociale.

**Objet de la délibération 2018 / 027 – Subventions 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2018

AFMON	900,00 €	Voix : 13 pour
US Mouloise	600,00 €	Voix : 13 pour
Twirling Sport Moulois	600,00 €	Voix : 13 pour
Comité des Fêtes	800,00 €	Voix : 13 pour
BKSAM	600,00 €	Voix : 7 pour - 4 contre - 2 abstentions
Gym Détente	600,00 €	Voix : 12 pour 1 contre
ECOM	300,00 €	Voix : 9 pour 4 contre
Comice Rural de Baugy	300,00 €	Voix : 13 pour
Association des J. S. P.	300,00 €	Voix : 13 pour
Mucoviscidose	200,00 €	Voix : 13 pour
CDAD	200,00 €	Voix : 9 pour 4 contre
ASSAD	200,00 €	Voix : 13 pour
Facilavie	200,00 €	Voix : 13 pour
ADMR	200,00 €	Voix : 13 pour
Cher Autisme 18	200,00 €	Voix : 13 pour
AFM Telethon	200,00 €	Voix : 13 pour
Espoir 18	200,00 €	Voix : 13 pour
Secours Populaire Français	200,00 €	Voix : 13 pour
Association des Paralysés de France	100,00 €	Voix : 13 pour
Association TGV	50,00 €	Voix : 10 pour - 3 contre
Association solidarité défense chats	50,00 €	Voix : 13 pour
Fondation du Patrimoine	50,00 €	Voix : 12 pour - 1 abstention
Total	7 050,00 €	
Autres	1 538,00 €	

**Objet de la délibération 2018 / 028 – Fonds de Solidarité Logement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer au financement du Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2018 selon les modalités suivantes :

- Energie : 0.64 € par logement, soit 227.20 €
  - Eau : 0.22 € par logement, soit 78.10 €
  - Logement : 1.98 € par logement , soit 702.90 €
- Soit un total de 1 008.20 €

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention et tout autre document se rapportant à cet effet.

**Objet de la délibération 2018 / 029 – Plan de financement prévisionnel Extension du Réseau d’Eclairage Public Route de Savigny – Dossier 2018 – 03 – 064**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement prévisionnel correspondant à l’extension du réseau d’Eclairage Public Route de Savigny.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le plan de financement proposé calculé comme suit :

Total HT. ....	800.00 €
Prise en charge par le SDE 18 sur le montant HT 50 % .....	400.00 €
Participation de la collectivité sur le montant HT 50 % .....	400.00 €

Le Conseil Municipal prend acte que la contribution sera actualisée en fonction de la facture réellement acquittée par le Syndicat et autorise Monsieur le Maire – adjoint remplaçant le Maire empêché à signer tous documents se rapportant à cet effet.

**Objet de la délibération 2018 / 030 – Plan de financement prévisionnel Extension du Réseau d’Eclairage Public Route de Nohant en Goût – Dossier 2018 – 03 - 063**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement prévisionnel correspondant à l’extension du réseau d’Eclairage Public Route de Nohant en Goût.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le plan de financement proposé calculé comme suit :

Total HT. ....	11 900.00 €
Prise en charge par le SDE 18 sur le montant HT 50 % .....	5 950.00 €
Participation de la collectivité sur le montant HT 50 % .....	5 950.00 €

Le Conseil Municipal prend acte que la contribution sera actualisée en fonction de la facture réellement acquittée par le Syndicat et autorise Monsieur le Maire – adjoint remplaçant le Maire empêché à signer tous documents se rapportant à cet effet.

---